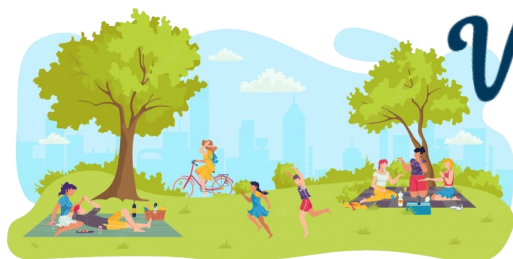




La Lettre de Béruges

Voilà l'été !



Agenda :

- **Soirée Sal'O'bars** : Scène ouverte
Vendredi 10 juin à partir de 18h
avec les musiciens bérugeois qui viendront nous faire partager leurs talents !
- **Trail de l'Oppidum** : 10^{ème} édition
Samedi 11 juin : Nouvelle épreuve dès 18h
Dimanche 12 juin : Trail de 9, 15 ou 27km
- **Spectacle de Danse** : Salle R2B (Vouneuil/Biard)
Samedi 11 juin à partir de 20h30
- **Symphonie fête l'été** : Salle des Arches (Vouneuil/Biard)
Dimanche 12 juin à partir de 11h
- **Sortie découverte de la Verrerie**
Espace Naturel Sensible : **Mercredi 15 juin** à 14h
- **Symphonie : Fête de l'école de musique**
Dimanche 19 juin au jardin archéologique de Béruges
- **Fête de l'école de Béruges**
Vendredi 24 juin à partir de 16h
- **Symphonie : Biard dans les airs**
Samedi 25 et Dimanche 26 juin
- **Les 80 ans de l'USB**
Samedi 25 juin après-midi et soirée au Stade Mullon
- **Sortie à la Verrerie à l'aube**
Lundi 11 juillet à 5h30

► Elections législatives :



1^{er} Tour : Dimanche 12/06

2^{ème} Tour : Dimanche 19/06

Salle des mariages de la Mairie
de 8h00 à 18h00

PROCHAINS CONSEIL & COMMISSIONS

- **Prochain Conseil municipal** : Jeudi 23/06 à 20h30
- **Commission Information** : Lundi 27/06 à 18h30
Contact : Commission.information@beruges.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES

Compte-rendu du Conseil municipal du 6 mai 2022

► VOIRIE - ESPACE PUBLIC

Ramassage des animaux errants

La commune ne disposant pas de fourrière pour assumer la compétence de gestion des animaux errants, elle délègue cette mission à un prestataire : la société SACPA qui réalise la capture 24h/24 des animaux captifs ou errants, ainsi que l'enlèvement des animaux morts dont le poids n'excède pas 40Kg. Il faut contacter la mairie pour déclencher l'intervention de la SACPA.

La convention qui nous lie à SACPA arrive à échéance, il convient de la renouveler : 0,836€ /habitant soit 1318€ /an.

Renouvellement adopté à l'unanimité

► BATIMENTS

Renouvellement du contrat SOREGIES de fourniture d'électricité

La commune se fournit en électricité auprès de la SOREGIES pour ses bâtiments communaux (hors salle des fêtes qui fait l'objet d'un contrat à part). L'offre souscrite est « Idéa Collectivités » qui intègre une tarification heures pleines et heures creuses. Le contrat qui nous lie arrive à échéance. Il convient de le renouveler.

Tarification : heures pleines 0,1716€ TTC /KWh, heures creuses 0,1462€ TTC /KWh. Ce qui représente une augmentation de 4,7% sur les heures pleines et 16,7% sur les heures creuses.

Renouvellement adopté à l'unanimité

→ *Tournez la page pour lire la suite*



Horaires Bibliothèque

Les **Lundis et Mercredis** de 16h à 18h00 et les **Samedis** de 10h à 12h.

Vacances scolaires :

Uniquement le Samedi de 10h à 12h.

CR du conseil municipal - Suite

► PATRIMOINE

Convention INRAP concernant le mur de soutènement antique

La commune est propriétaire d'un mur de soutènement antique en contrebas du jardin archéologique (visible depuis le sentier de randonnée qui part de derrière l'église pour déboucher au pont de Cruchet).



Ce mur se dégrade et il conviendra à terme d'entreprendre des travaux de nettoyage et de consolidation. Préalablement à ces travaux et compte tenu du caractère historique de l'ouvrage, une exploration archéologique doit être entreprise par l'INRAP (Institut National de Recherche en Archéologie Préventive). C'est l'objet de cette convention qui définit le cadre d'intervention de cette étude scientifique. A noter qu'un diagnostic archéologique sur une parcelle de moins de 3000m² est financé intégralement par l'INRAP. Ce qui est le cas pour notre mur antique.

Convention adoptée à l'unanimité

► BUDGET

Affichage des indemnités annuelles et remboursements de frais versés aux élus communaux

La Loi appelle chaque année à la publication des indemnités perçues par les élus. Sans changement depuis le début du mandat, et pour préserver le budget de la commune, les élus de Béruges ne perçoivent qu'une fraction de l'indemnité à laquelle ils pourraient prétendre, et sans remboursement de frais d'aucune sorte. Le Maire perçoit une indemnité de Grand Poitiers au titre de sa fonction de conseiller communautaire.

	Indemnités Béruges	Autres indemnités
Olivier Kirch	874€ /mois	201€ /mois
François Hervouët	437€ /mois	-
Pascale Asseban	437€ /mois	-
Hervé Monnereau	437€ /mois	-
Lydie Provost	437€ /mois	-
Emmanuel Bonnet	168€ /mois	-
Joëlle Garcia	168€ /mois	-
Christophe Bonneau	168€ /mois	-
Jean-François Latrille	168€ /mois	-

► ENFANCE JEUNESSE

Convention de mise en place d'un service unifié pour la crèche suce-pouce

La crèche Suce-Pouce située à Biard accueille les enfants de Vouneuil, Béruges et Biard. C'était une crèche « associative » jusqu'en septembre 2021 ; mais les difficultés de gestion auxquelles l'association faisait face ont contraint la commune de Biard à reprendre en municipalité son fonctionnement, et en déléguant à la commune de Vouneuil la gestion des personnels. Pour autant, le service reste mutualisé entre les 3 communes de Biard, Vouneuil et Béruges, via une convention de mise en place d'un service unifié. Notre commune participe au financement de ce service au prorata du nombre d'heures par enfant de Béruges accueillis.

Vote à l'unanimité

► BUDGET

Virement de crédit

Il convient d'abonder la ligne comptable d'investissement « 2030 Opérations non affectées » d'un montant de 2,5K€ pour le règlement d'une facture de bornage qui n'a pas été intégrée au budget primitif. Ces 2,5K€ sont prélevés sur le compte d'investissement « 020 Dépenses imprévues ».

Adopté : 12 Pour / 2 Contres / 1 Abstention

► QUESTIONS DIVERSES

Les élus de Béruges travaillent-ils à un projet de fusion de communes avec Biard et Vouneuil-sous-Biard ?

Les maires et adjoints des communes de Vouneuil, Biard et Béruges se sont rencontrés en octobre dernier pour réfléchir aux possibilités de renforcer plus encore la mutualisation entre nos 3 communes. La création d'une commune nouvelle est une des pistes qui a été évoquée. Toutefois, il n'y a aucun groupe de travail en place sur ce sujet. Le conseil souhaite néanmoins initier une réflexion sur ce sujet. Si d'aventure, nous souhaitions explorer plus avant ce scénario, des élus élargis des 3 conseils municipaux y contribueraient. Un projet aussi structurant ne se ferait pas non plus sans consultation des Bérugeois.

Pannes fréquentes et utilité du radar pédagogique ?

La fonction première de cet outil est son caractère pédagogique avec l'affichage de la vitesse. Il permet de sensibiliser les automobilistes à leur vitesse, à différents endroits de la commune. La batterie est le point faible de ce dispositif. Elle se décharge plus ou moins vite en fonction de l'intensité du trafic mesuré. Achetez un nouveau jeu de batterie neuve, plutôt que de nous séparer de cet outil pédagogique.



Pas de capteurs de CO2 déployés à l'école

L'installation de capteurs de CO2 dans les écoles est encouragée par le Haut Conseil de la Santé Publique, mais n'a pas de caractère obligatoire. Les personnels de l'école ont pris l'habitude d'aérer chaque salle à chaque pause. Et c'est un geste bien plus efficace.

QUESTIONS DIVERSES - Suite

Contrat d'Engagement Républicain pour les associations subventionnées

Une nouvelle Loi en application depuis début janvier prévoit que chaque association subventionnée par une collectivité publique doit signer et se conformer à un contrat d'engagement républicain. Dont acte, nous nous conformerons à la Loi et demanderons à nos associations de s'engager en signant ce contrat.

Elections législatives

Les élections législatives permettent d'élire les députés qui siègeront à l'Assemblée nationale. Elles ont une influence primordiale sur la vie politique française. Elles déterminent en effet le poids des partis au sein de l'Assemblée nationale et leur capacité à favoriser ou à bloquer l'action du gouvernement. Si la majorité des députés appartient à la majorité présidentielle, l'exécutif a toute latitude pour faire voter ses lois. Dans le cas contraire, le président de la République désigne un Premier ministre ou une Première ministre qui représente le parti majoritaire à l'Assemblée. On parle alors de cohabitation.



Les candidats de notre circonscription :

- Carridy Mayenga et Albane Cottureau (Parti animaliste)
- Frédéric Bouchareb et Latifa Assayhi (Écologiste)
- Marie-Dolorès Prost et Nicole Dedryver (Reconquête)
- Valérie Soumaille et Aladin Lèveque (Nupes)
- Aurélien Dessaux et Nicolas Lecaussin (Divers droite)
- Roselyne Du Chambon et Mounir Karamat (Les Patriotes)
- Céline Philippe et Julien Dubois (RN)
- Maryse Ferreira et Driss Karroum (Collectif citoyen)
- Agnès Chauvin et François Barère (LO)
- Sacha Houlié et Sandra Girard (Renaissance)
- Soifidine Ousseni et Sarah Auger (UDMF)

1er Tour : Dimanche 12/06
2ème Tour : Dimanche 19/06

Salle des mariages de la Mairie
de 8h00 à 18h00



PRÉFECTURE
DE LA VIENNE



MA SECURITE
application grand public

Nouvelle Application

Le Ministère de l'Intérieur poursuit sa modernisation avec le lancement de l'application « Ma Sécurité »

Les services de l'Etat de la Vienne travaillent au quotidien pour assurer votre sécurité. La première application mobile regroupant les services de police et de gendarmerie est disponible gratuitement sur les plateformes habituelles de téléchargement d'applications sur l'ensemble des appareils mobiles (téléphones, tablettes...) quel que soit le modèle.

Cette application vous accompagne vers la solution la plus adaptée à vos besoins. Elle offre une nouvelle possibilité d'être assisté par un gendarme ou un policier, à toute heure de la journée.

Vous y trouverez :

- Les services de pré-plainte et de signalement en ligne ;
- L'accès aux plateformes de démarches administratives en ligne ;
- L'ensemble des numéros d'urgence ;
- Les actualités et notifications locales de sécurité de la Vienne ;
- Un service de tchat 24h/24 et 7j/7 qui permet d'échanger avec un gendarme ou un policier, directement dans l'application ;
- Des conseils de sécurité et de prévention suivant les thématiques qui vous intéressent ;
- Une cartographie des points d'accueil de la Police et de la Gendarmerie nationales du département de la Vienne, ainsi que leurs coordonnées et horaires d'ouverture ;
- La plateforme de signalement des points de deal lancée début 2021, notamment à l'origine de plus de 10 000 signalements.



PRÉFECTURE
DE LA VIENNE

**Prévention
Sécheresse**



A partir du 13 mai 8h, la Vienne est passée en alerte renforcée dans le cadre sécheresse :

- Arrosage des pelouses et massifs fleuris : interdit,
- Arrosage des jardins potagers : interdit entre 11h et 18h,
- Remplissage des piscines : interdit sauf remise à niveau.

Plus d'info dans l'arrêté n°2022_DDT_330 en date du 12 mai 2022 mis en ligne sur le site de la préfecture et le site de la commune : détails des **mesures de restriction qui « prendront fin, sauf décision contraire après avis de la cellule de vigilance, le 31 octobre 2022 minuit »**, selon l'article 3 de cet arrêté.



Club de l'Amitié

Nadine Madronet 06 60 51 54 81
dedenadine26@hotmail.fr

Le Club de l'Amitié a repris ses après-midis de jeux de société depuis 2 semaines. Les activités sont le mardi de 14h à 18h à la salle des mariages. Vous pourrez jouer à la belote, au scrabble, au triomino, ... Venez nombreux.
L'activité continuera pendant les vacances d'été.



Collectif Les Sal'O'bars

Benoit Clavier - 06 20 19 47 82
lessalobars@gmail.com

2ème soirée Sal'O'bars...

On ressort la buvette, les tables, les lampions et tout le reste...

Rdv à partir de 18h,

le vendredi 10 juin, toujours au jardin de la cure



Pour cette fois nous faisons appel à toutes les musiciennes/musiciens et chanteuses/chanteurs de la commune et des alentours pour un moment de convivialité autour de la musique. Pas de pression, ce n'est pas l'Eurovision, quel que soit votre niveau vous êtes les bienvenus !!!

On vous espère nombreux, n'hésitez pas en parler autour de vous et à venir avec votre pique-nique.



Béruges Sport Nature

Philippe FILLON 06 32 20 71 73
philou.fillon@orange.fr

Béruges Sport Nature organise son **10ème Trail de l'Oppidum le dimanche 12 juin.**

Pour cette édition anniversaire, une **nouvelle épreuve** sera **proposée dès 18h le samedi 11 juin** : un relais court par équipe de 2 athlètes, au départ et à l'arrivée de la place de l'église. Le dimanche matin, du classique avec nos 3 distances habituelles, 9, 15 et 27km.

N'hésitez pas à venir encourager les coureurs, vous trouverez sur place une buvette, des barbecues, des frites et même une fanfare dimanche matin.



Ce **dimanche 12 juin** est également celui du premier tour des élections législatives, comme nous occupons une grande partie de la place du village durant la matinée, **la cour de l'école sera ouverte** afin que vous puissiez y garer votre véhicule.

A noter également que **la circulation sera perturbée pendant quelques minutes au moment de chaque départ** de course (8h30, 9h, 9h30), merci d'avance pour votre compréhension.



FEPS Danse traditionnelle

Madronet Nadine 06 60 51 54 81

Champeau Marie-Lyiane 05 49 53 35 60

La section **Danses Traditionnelles** du FEPS a repris ses **activités** le vendredi 6 mai. Elle se passe **le vendredi de 14h à 16h** dans la salle des Fêtes. Venez nombreux nous retrouver jusqu'à fin juin, sinon à la rentrée.



Football : FCVB

Philippe Lafanechère 06 88 73 79 67

Sur un plan sportif, pas d'accession en D1 pour notre équipe fanion qui finit seconde de sa poule à un point du premier Nord Vienne. Une petite déception qui ne doit pas ternir le bilan global de la saison avec en point d'orgue la montée à l'étage supérieur de l'équipe réserve qui évoluera en 3^{ème} division.

Le FCVB en termine avec sa première saison avec bien sûr des hauts et des bas, il faut saluer le travail des bénévoles des deux communes qui ont œuvré ensemble pour mettre les joueurs dans les meilleures conditions, tant chez les seniors garçons et filles que chez les enfants avec notamment une école de foot structurée qui offre un beau terrain de jeux aux enfants tout en mettant en avant des valeurs de respect et de solidarité propres aux sports collectifs et loin de l'image que



peut parfois véhiculer le foot à la télé.

N'oublions pas l'événement marquant cet été pour les footex de Béruges. Le club de foot fêtera ses 80 ans d'existence **au stade Paul Mullon le samedi 25 juin**. Tous ceux qui ont été joueurs, dirigeants ou supporters de l'U.S.Béruges à un moment de leur vie sportive sont invités à cette fête. Ceux qui en ont la possibilité et l'envie pourront rechausser les crampons dans l'après-midi, les autres pourront nous rejoindre en fin de soirée pour une soirée paëlla. A cette occasion les maillots bleus seront bien sûr de sortie pour rendre hommage à l'histoire du club.

Inscriptions et renseignements :

Dominique Nouzilleau 06-07-08-73-06



Béruges Moto Club

Olivier Auger 06 76 18 74 76

olivier-auger@hotmail.fr

L'assemblée générale du BMC a eu lieu le vendredi 8 avril à la salle Claudette. Le bilan financier et le bilan moral sont excellents, il a donc été procédé à l'élection des membres du bureau. Voici les nouveaux dirigeants du BMC :

Président : Nicolas Ribardièrre

Secrétaire : Guy Perissat

Trésorier : Jean Marie Raffin



Agenda 2022 : Balade Inter club le 21 mai, sortie en Anjou le 4 juin en prévision, d'autre part le club a participé à la journée sur le thème de l'Italie, organisée par l'Ehpad de Béruges en exposant des véhicules motos et autos.

FEPS

Foyer d'Éducation Populaire et Sportive



BÉRUGES

FEPS

Balawender Pascale 06 12 24 61 29

Ferrant Séverine 06 84 37 65 06

feeps86.beruges@gmail.com

Cher-e-s adhérent-e-s du FEPS

Après 2 années de galère où les événements étaient tous reportés, quelle misère ! Vous êtes convié-e-s à un barbecue géant qui se tiendra :

le vendredi 1^{er} juillet au stade Paul Mullan

à partir de la bonne heure : 19 heures

Sur le principe, vous apportez vos grillades, salades, sucré, salé, vos couverts et votre bonne humeur.

Le FEPS, pour sa part, prévoit le charbon de bois et les boissons.

Venez nombreux pour ce moment de convivialité partagée.



Association des Parents d'Elèves

contact@ape.beruges.fr

Facebook APE Béruges

L'année scolaire arrive à son terme et **l'APE prépare la kermesse de l'école qui aura lieu le vendredi 24 juin** à partir de 16h !

A cette occasion **l'APE a besoin de bénévoles** pour nous aider dans l'organisation et la réalisation de cette fête attendue par tous ! Pour ceux qui voudraient partager avec nous 1h de leur temps, merci de nous contacter à : contact@ape.beruges.fr

Merci à tous ceux qui nous aideront pour rendre cette manifestation possible !



Une Nuit des Musées partagée !

Quatre associations et un photographe (Jean-Marie Quintard) ont contribué à faire de cette édition 2022 un moment de convivialité

Tout d'abord, en début d'après-midi, malgré la chaleur marquée de ce samedi 14 mai et un programme chargé en activités sportives retransmises à la télé, notre première balade contée s'est bien déroulée.



La table de la villa Gallo-Romaine
Et diaporama « Béruges autrefois »

50 participants essentiellement bérugeois mais aussi de Boivre La Vallée, de Biard et de Poitiers ont pu en apprendre davantage sur notre village avec la bonne parole apportée par 5 conteurs sur les points patrimoniaux stratégiques

de la randonnée. Une étape par la bibliothèque dont nous remercions chaleureusement les responsables a permis aux marcheurs de découvrir l'école des années 1950 avec plumier et buvard.

Tous ces efforts consentis avec cette marche de 6 km ont été récompensés à 19H00 au cours d'un apéritif partagé où des lots ont été distribués aux plus méritants. Un grand merci également à Jean Claude Liège, président de l'Association Valboivre qui a installé son exposition sur le tramway ayant circulé entre 1921 et 1933 entre Poitiers et Lavauzeau. La soirée a pu se poursuivre au musée de Béruges avec la nuit des Musées !



remise des récompenses aux enfants

Nous remercions les nombreux visiteurs, bérugeois et non bérugeois pour leur joyeuse et active participation.



FEPS Danse Moderne
Aude Maitrepierre 06 07 16 93 49
danse.fepsberuges@yahoo.fr

C'est avec plaisir que nous vous annonçons le retour de notre spectacle de danse qui clôturera cette année de labeur. Quel plaisir de vous retrouver pour partager ce moment festif !!! Il se déroulera à la salle de spectacle R2B à Vouneuil/Biard le **samedi 11 juin à partir de 20H30**.

Il n'y aura qu'une seule représentation cette année.

La billetterie sera ouverte dès mercredi 25 mai pendant les cours de danse. Le prix des billets est de :

- 12 € pour les adultes et enfants à partir de 12 ans révolus,
- 8 € pour les 5 ans révolus à 12 ans,
- gratuits pour les plus jeunes enfants.

Nous aurons besoin de volontaires en coulisse, faites-vous connaître auprès des référents des groupes s'il vous plaît.

Le bureau souhaite également vous annoncer que, suite au départ de plusieurs membres du bureau en cette fin d'année scolaire, il faudra impérativement des personnes qui s'engagent pour pérenniser la section danse l'année prochaine.

A bientôt le plaisir de vous voir et de dialoguer avec vous !



AGIR pour la BIODIVERSITÉ
VIENNE

Correspondant LPO

Alain METAIS 06 80 25 16 76
alainmetais86@gmail.com

Avez-vous des hirondelles chez vous ?

Avec les beaux jours les hirondelles sont de retour ! Elles ont retrouvé leurs sites de nidification habituels, grange, abris de jardin ou dessous de toits de maison.

Mais sur la commune de Béruges, sont-elles courantes ou plutôt rares ?

La LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) vous proposent de participer à une enquête sur la présence des deux espèces d'hirondelles sur la commune :

- **L'hirondelle de fenêtre**, qui niche à l'extérieur des bâtiments, sous les toits en petites colonies. Elle se reconnaît à son ventre blanc et à la tache blanche à la base de la queue.

- **L'hirondelle rustique**, qui niche dans les bâtiments avec une ouverture vers l'extérieur. Elle a aussi le ventre blanc, mais la gorge rouge brique et elle se reconnaît surtout à sa queue avec des longs filets.

Habitants de Béruges, nous vous sollicitons pour nous signaler la présence de nids d'hirondelles dans votre propriété à l'adresse alainmetais86@gmail.com. Précisez, si vous le pouvez, de quelle espèce il s'agit, combien il y a de nids et où ils sont

situés, en intérieur ou à l'extérieur.

Nous vous proposons aussi de **participer à une sortie comptage des nids** dans le bourg de Béruges, Celle-ci se fera au moment du nourrissage des jeunes. Si vous êtes intéressé par cette sortie, merci d'en informer votre correspondant local.



© Hervé Broguy LPO



© Michel Granger LPO



Emri École de musique à rayonnement intercommunal

Symphonie École de Musique

06 36 16 13 47

symphonie.emri@gmail.com

Symphonie en fête !

Avec l'arrivée des beaux jours, l'école de musique à rayonnement intercommunal, Symphonie, vous propose 2 temps forts musicaux.

Dimanche 12 juin, à Vouneuil sous Biard, « Symphonie fête l'été ».

En partenariat avec 4 associations Vouneilloise, que sont Vouneuil au fil du temps, Mozart décor, Loisir Folk et le Club Photo, Symphonie inaugure ses locaux au 28 rue du Moulin. Au programme :

- 11H Balade commentée du bourg et visite de la chapelle du prieuré avec l'association Vouneuil au fil du temps;
- 12H – apéro concert avec le groupe « Kovers » et inauguration officielle ;
- Après-midi - Scène ouverte des élèves et de leurs enseignants, ponctué d'animation danse avec l'association Loisir Folk.

Toute la journée il sera possible de s'inscrire ou se réinscrire à l'école de musique, et prendre connaissance des nouveautés 2022/2023 !

Dimanche 19 juin, à la Salle des fêtes de Béruges et dans le jardin archéologique « Fête de l'école de musique »

La fête de l'école de musique est l'occasion pour les élèves de se produire en public et de montrer l'étendue de leurs talents. Éléves et professeurs produiront des scènes qui satisferont tous les goûts musicaux : du classique au rock en passant par le jazz. C'est l'occasion pour chacun de passer un bon moment, de découvrir l'école, de venir applaudir les groupes, mais aussi de prendre des renseignements, s'inscrire ou se réinscrire.

A 2 jours de la fête de musique, c'est l'occasion de fêter la musique dans la convivialité et la bonne humeur !



Annonce

Apéro des voisins à Bourguersé

RDV le vendredi 17 juin à partir 19 H

Sous le gros chêne de la rue du Champ du Four

On se charge de la table et du barbecue et vous prévoyez le reste,...

Sont invités également les habitants de l'Espassière, de Montcorbin, des Moulins du temple et de Cruchet.





Comité de Jumelage

Emmanuelle Bonnet 06 72 02 23 87

jumelage@beruges.fr

Si vous êtes attentifs quand vous prenez le grand virage de la Croix, vous avez pu remarquer le panneau qui annonce le jumelage entre Béruges et Avinyonet del Penedès, village à 50km au sud de Barcelone, en Catalogne. Ce jumelage a été signé en 2005 au stade Paul Mullan d'abord puis à Avinyonet ensuite.

Ceci a été possible grâce au Comité de Jumelage, association créée en 2004 par Marie-France BRUNET, adjointe au maire à l'époque.

Depuis cette signature, le Comité organise des rencontres avec nos amis catalans, une année à Béruges et l'année suivante en Catalogne. La crise sanitaire a mis un frein à ces échanges mais cela devrait reprendre très prochainement.

Chaque année, en mars ou avril, l'association organisait aussi une soirée paëlla avec animation, activité mise au repos à cause de la Covid 19 et qu'on espère reprendre très vite là aussi quand la situation sanitaire le permettra.

Le Comité est composé d'une vingtaine de personnes, qui ne parlent pas forcément espagnol ou catalan, mais les échanges sont toujours très agréables et très appréciés de part et d'autre de la frontière.

Les membres du bureau (Emmanuelle BONNET présidente, Joëlle GARCIA secrétaire, Laurence GUITTET trésorière et Nathalie GUILLON secrétaire adjointe) se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions à l'adresse jumelage@beruges.fr. N'hésitez pas !!!

Comme dit l'adage « plus on est de fous, plus on rit » !



Une petite photo de notre dernier échange en visio avec nos amis catalans.

Vie quotidienne



Animations sportives

Cette année, le Pass'Sports devient le **Grand Poitiers Sports, vacances sportives**.

Il permet aux jeunes de 6 à 18 ans des 40 communes de Grand Poitiers, de bénéficier d'un **accès à de nombreuses activités sportives tout au long de l'été** (dont les piscines de Grand Poitiers pour la période estivale), **et d'utiliser le réseau de transport Vitalis gratuitement en toute liberté**.

Ces activités, encadrées par des professionnels, leur permettent de découvrir plusieurs disciplines souvent méconnues : golf, équitation, thèque, hockey sur gazon, escalade, hip-hop, tir à l'arc...

Comment bénéficier de ce dispositif ?

Pour profiter de ces activités et de l'ensemble de l'offre, il conviendra de télécharger la **carte Grand Poitiers Sports** et en vous inscrivant aux activités en cliquant sur le lien qui sera disponible sur le site www.grandpoitiers.fr, à **compter du 20 juin 2022**.



Environnement



ECOVALIM POITIERS COLLECTE VOTRE HUILE USAGÉE

L'arrêté du 12/07/2012 impose à tous professionnels, produisant plus de 60 kg d'huiles alimentaires usagées (huiles végétales et graisses animales) par an, une obligation de tri et de valorisation de ce déchet.

En effet, les huiles alimentaires usagées sont incompatibles avec un bon fonctionnement des réseaux d'assainissement. Elles perturbent totalement l'équilibre des stations d'épuration urbaines et polluent. En revanche, elles ont un fort pouvoir énergétique et peuvent être valorisées et utilisées comme matières premières pour la fabrication de biocarburants.

Choisissez une collecte **gratuite et locale** :

- Mise à disposition de fûts étanches adaptés à vos besoins (30L, 60L, 120L),
- Mise en place d'une collecte régulière selon vos contraintes horaires,
- Échange des fûts pleins avec des fûts vides et propres,
- Mise à disposition d'une traçabilité totale conforme à la réglementation,
- Valorisation de l'huile usagée en biocarburant.

L'équipe ECOVALIM Poitiers

Tél: 05 32 74 77 44

Mail: g.robin@ecovalim.fr

Message des anciens Combattants

Association Fraternelle des victimes de Guerre et anciens Combattants de Quinçay-Béruges (AFVGAC)

Notre association compte actuellement 27 anciens combattants ou anciens participants aux « opérations extérieures », 3 veuves d'anciens combattants et 16 sympathisants. Des « plus jeunes » ont intégré l'association à la demande des « plus anciens » pour les aider. Chaque année, nous commémorons et nous nous souvenons, lors de plusieurs cérémonies, du sort tragique des millions de femmes, d'hommes et d'enfants victimes des guerres. Toutes nos familles ont été touchées par le passé.

Ce sont toujours les mêmes turpitudes humaines qui balaient les bonnes résolutions de paix : l'orgueil, la soif de pouvoir, l'impérialisme ont souvent pris le pas sur notre humanité et le prix que nous payons et avons payé au cours des âges, nous Femmes, Hommes et Enfants de tout pays, est immense. Ayons en mémoire les atrocités de ce passé qui resurgit brutalement dans notre présent alors qu'on imaginait qu'avec la mémoire des horreurs vécues cette folie ne reviendrait pas.

Espérons que le conflit qui se déroule à notre porte connaisse une résolution rapide en respectant le droit à l'autodétermination des peuples, complètement bafoué à cette heure. Et n'oublions pas que notre pays a pu se comporter de même au cours des siècles passés.

Et donc nous nous interrogeons sur le devenir de notre association, dont l'entretien du souvenir est le fondement. Nous lançons un appel à toutes celles et ceux qui voudront nous rejoindre, pour devenir notamment porte-drapeau, peu importe qu'ils ne fussent ni combattants, ni victimes de guerre, bien au contraire, notre association n'entretient cette flamme qu'avec le souhait qu'il n'y ait justement plus jamais ni combattants, ni victimes de guerre. Les cérémonies sont un moyen d'entretenir la mémoire, bien sûr, et d'autres sont à inventer, pour dire, expliquer, à nos familles, nos enfants que notre appartenance à cette nation, dans le sens noble et humaniste du terme, nous protège et nous aide à vivre ensemble, libres et dans la paix.

Nous vous remercions d'entendre notre appel.

Vous pouvez nous rejoindre ou nous interroger en écrivant à : quinçayberugesac@gmail.com



Les co-présidents et le bureau de l'AFVGAC Quinçay-Béruges.

Expression des conseillers

Tribune de la liste « Béruges, Ensemble construisons notre avenir »

Le silence est l'expression la plus parfaite du mépris (GA)

M. le Maire Olivier Kirch, dans l'urgence et juste avant la parution de la LDB, a en tant que directeur de la publication « invalidé » la majeure partie de notre tribune qui nous tenait très à cœur, rédigée dans le respect du règlement intérieur et des délais de communication. Nous ne voyons aucune justification créditant cette **censure**.



Notre article s'en trouvant dénaturé, nous préférons en retirer l'intégralité.

S'il souhaite édulcorer son compte rendu de CM, c'est son affaire, mais nous n'en resterons pas là.

Nous étudions actuellement d'autres moyens d'assurer notre liberté d'expression, tracts, mailings, flyers, réseaux sociaux, et, s'il y a lieu nous saisissons la juridiction compétente.

gbonnet@beruges.fr; fbrunet@beruges.fr; ppuygrenier@beruges.fr

Tribune de la liste « Vivons Béruges 2020 »

Pour la première fois, le Maire qui assume aussi les fonctions de Directeur de Publication de la Lettre de Béruges a été amené à censurer une partie de la tribune de l'opposition.

Il n'est pas acceptable d'exposer sur la place publique la situation individuelle de personnes, ce qui pourrait leur porter préjudice.

Olivier Kirch
et les élus de la majorité

// Petites annonces

Vide Maison : les 4 et 5 juin 2022 de 10h00 à 18h00 au 1 lieu dit le Pin à Béruges.

Vaisselle, objets de déco, luminaires, tableaux, affiches, petit outillage, jouets, puériculture, livres, cd, vinyles.

Vêtements femme (taille 36 et 38), Vêtements homme (taille S et M), Vêtements enfant (fille) de 9 mois à 2 ans.

Baby Sitting : Sol Neveux

Je suis une étudiante de 20 ans. J'aime m'occuper des enfants et passer de bons moments avec eux. Si vous avez besoin pour des soirées, des journées entières ou des après-midis, je suis à votre disposition.

Merci de me contacter au 07 81 89 26 45 ou par cette adresse mail : sol.nvx@gmail.com